



DÉLIBÉRATION n° DCM-2025-01

MODIFICATION DES TARIFS DU CINEMA « LE VIKING »

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° DCM 2023-091 du 18 décembre 2023

Date de la séance : 20 janvier 2025  
 Date de convocation : 14 janvier 2025  
 Nombre de conseillers en exercice : 24  
 Membres présents : 17  
 Nombre de votants : 20

**Adopté à la  
 majorité  
 (1 Abstention),**

Le vingt janvier deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

**Présents :** Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER maire adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE Mme Isabel COUDRAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absentes ayant donné pouvoir :** Mme Marie-Noëlle CHEVALIER pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Isabelle AMEYE pouvoir à Mme Anita LE MERRER, M. Philippe DELAUNAY pouvoir à M. Francis DAVOUST.

**Absents excusés :** Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY.

**Absents :** Mme Evelyn DUPONT, Mme Katiana LEVAVASSEUR,

**Secrétaires de séance :** Mme Caroline CHOPIN, Mme Isabel COUDRAY.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer un tarif attractif pour les jeunes notamment les étudiants ;

Madame le Maire propose de modifier le tableau pour différencier le tarif : Carte région (lycéens), jeune jusqu'à 16 ans, étudiant, apprenti différent du tarif : Personne en situation de handicap, senior, demandeur d'emploi.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

- décide de modifier les tarifs du cinéma « Le Viking », comme suit :
- Ces tarifs s'appliqueront après la publication de cette délibération.

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Entrée individuelle	7,00 €	7,00 €
Carte 5 entrées	30,00 €	30,00 €
Carte 10 entrées	55,00 €	55,00 €
Carte région (lycéens), jeune jusqu'à 16 ans, étudiant, apprenti,	6,00 €	5,00 €
Personnes en situation de handicap, seniors, demandeurs d'emploi	6,00 €	6,00 €
Comité d'entreprise	5,00€	5,00€
Séance retraités, séance lundi après-midi (sauf fériés et vacances).	4,50 €	4,50 €
Opération de promotion cinématographique « Le Neubourg fait son cinéma »	5,00 €	5,00 €
Groupes constitués, séances organisées pour les établissements scolaires et les centres de loisirs, les tout petits et les moyens métrages, Pôle animation jeunesse, ciné-goûter, arbre de Noël.	Court métrage (< 1H00) : 3,00€* Long métrage (> 1H00) : 4€*	Court métrage (< 1H00) : 3,00€* Long métrage (> 1H00) : 4€*
Dispositif « Lycéens au cinéma » et « Apprentis au cinéma » **	3,00€	3,00€
Dispositif « Collège au cinéma » **	2,80€	2,80€
Opération « Ecole et cinéma » **	2,50 €	2,50 €
Pass 5 places Festival du Cinéma d'Animation	20,00 €	20,00 €
Chèque cadeau	5,00€	5,00€

Fait à LE NEUBOURG, le 20 janvier 2025.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat  
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune [www.leneubourg.fr](http://www.leneubourg.fr)  
 Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,  
 Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,  
 Caroline CHOPIN